



Département Économie Gestion

Master 1 Droit Economie Gestion
Mention « Gestion de l'environnement »
Parcours « Économie et Gestion de l'Environnement et du
Développement Durable »
Guide des études
Année universitaire 2016 - 2017

Responsables du master :

Iratxe CALVO-MENDIETA
Responsable d'année Master 1
Maître de conférences en économie

Daniel DE WOLF
Président de jury du Master 1
Professeur de gestion

Email : i.calvo@univ-littoral.fr

Email : daniel.dewolf@univ-littoral.fr

Adresse : Centre universitaire des Darses
189 B avenue Maurice Schumann
BP 65526
59379 DUNKERQUE Cedex 1

Accueil des étudiants : sur rendez-vous pris par Email.

Secrétariat :

Karine VERMERSCH
Email : secretariat.EGEDD@univ-littoral.fr
Adresse : Centre universitaire de la Citadelle – Bureau 1406
220 avenue de l'université
B.P. 65526
59379 DUNKERQUE Cedex 1

Téléphone : 03.28.23.68.83

Accueil des étudiants : les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Site du Master : <http://master-egedd.univ-littoral.fr>

Plan du guide des études :

1. INTRODUCTION	2
2. CALENDRIER	3
3. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	4
4. PROGRAMME DE COURS	6
5. DESCRIPTIF DES COURS	7
6. CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CLES 1 ET CLES 2	23

1. Introduction

1.1 Objectif de la formation

Ce *master professionnalisé* vise à offrir une **double compétence** : *l'économie* et la *gestion de l'environnement*. Il s'adresse à des étudiants soucieux d'acquérir une compétence professionnelle leur permettant d'identifier et de gérer des problèmes spécifiques liés à la gestion et la protection de l'environnement au sein d'une entreprise ou d'une organisation afin de pouvoir proposer un diagnostic et une aide à la décision en matière d'environnement, que ce soit au sein d'une entreprise privée, d'un cabinet d'expertise ou d'une administration.

1.2 Public concerné

Le master s'adresse à deux types de publics :

- d'une part, à des étudiants ayant une formation scientifique de niveau Bac + 3 (licence en biologie, etc...) désireux de compléter leur formation par une approche économique des problèmes d'environnement.
- d'autre part, à des étudiants ayant une formation générale de niveau Bac + 3 en économie ou gestion (licence en économie-gestion, etc.) désireux de compléter d'orienter leur carrière professionnelle dans les métiers de l'environnement.

1.3 Débouchés

La majorité des anciens étudiants travaillent en entreprises privées ou collectivités locales concernées par les questions d'environnement et disposant de services spécialisés en environnement ou non. Les principaux domaines d'engagement sont :

- Gestion des déchets (collectivités locales ou entreprises),
- Gestion de l'eau (par exemple, l'Agence de l'eau),
- Normalisation (ISO 14000) (entreprises ou conseil).

Les principaux recruteurs sont :

- des cabinets d'audit,
- des organismes dépendant du conseil régional,
- des associations de protection de la nature.

2. Calendrier

Vendredi 9 septembre 2016, 14h : prérentrée salle 206 Centre universitaire des Darses.

Semestre 1 : 12 semaines de cours du lundi 12 septembre 2016 au samedi 3 décembre 2016.

Semaine du 5 au 10 décembre : semaine de révision (aucun cours, aucun rattrapage)

Examens du premier semestre : du lundi 12 décembre au samedi 17 décembre 2016.

Jury semestre1 : vendredi 3 février 2017 à 10h

CPP semestre 1 : **vendredi 3 février 2017 à 9h30, salle 205**

Congés du premier semestre : semaine du 27 octobre au 2 novembre inclus (semaine d'interruption pédagogique), mardi 1er novembre et vendredi 11 novembre 2016

Congés de Noël : du samedi 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus.

Semestre 2 : 10 semaines de cours du mardi 3 janvier 2017 vendredi 17 mars 2017.

CPP semestre 2 : Vendredi 17 mars 2017 à 12h00

Semaine du 20 au 24 mars : semaine de révision (aucun cours, aucun rattrapage)

Examens du second semestre : du lundi 27 mars au vendredi 31 mars 2017 inclus.

Stage : du lundi 3 avril 2017 au vendredi 30 juin 2017.

Date limite de remise du mémoire en 3 exemplaires au secrétariat : 14 jours avant la soutenance.

Soutenance du mémoire : lundi 26 juin et mardi 27 juin 2017

Jury session 1 : vendredi 30 juin à 10 h 00

Dépôt des dossiers pour les postulants M2 EGEDD : à faire uniquement en ligne sur le site <https://select-etudiants.extranet.univ-littoral.fr/>.

Session 2 : examens **du lundi 28 Août 2017 au vendredi 1er septembre 2017**, soutenances : **lundi 4 septembre et mardi 5 septembre 2017**.

Date limite de remise du mémoire en 2 exemplaires (+ format pdf) au secrétariat lundi 21 Août, 12 h.

Jury session 2 : vendredi 8 septembre 2017 à 10h

Prérentrée Master 2 EGEDD : vendredi 8 septembre 2017 à 15h

3. Équipe pédagogique

Sylvain BILLET, sylvain.billet@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Toxicologie à l'ULCO. Laboratoire : UCEIV. Spécialité : toxicologie industrielle et environnementale.

Jérôme BOISSONADE, jerome.boissonade@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Sociologie à l'ULCO, membre de LAVUE, spécialité Sociologie, jeunesse, architecture, développement durable.

Olivier BURY, olivier.bury@agglo-calaisis.fr, Directeur des territoires à la communauté d'agglomération du Calaisis. Spécialité : politiques publiques de l'environnement.

Valérie CALMEIN <valerie.calmein@energie2020.fr>, Directrice adjointe du pôle d'excellence régional énergie 2020.

Iratxe CALVO MENDIETA, i.calvo@univ-littoral.fr, Maître de conférences en économie à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialité : économie de l'environnement.

Hélène CASTEX, responsable environnement, Coca Cola production, Dunkerque. Spécialité : certification ISO 50001.

Catherine DE WOLF, cdewolf@mit.edu, architecte doctorante au Massachusetts Institute of Technology. Spécialité : impact environnemental des bâtiments.

Daniel DE WOLF, daniel.dewolf@univ-littoral.fr, professeur de gestion à l'ULCO, directeur du département Economie Gestion et responsable du Master 2 EGEDD. Laboratoire TVES. Spécialités : logistique, gestion de projets, transport et environnement.

Michel DEBROCK, michel.debrock@wanadoo.fr, Appui au Chef de la Mission Sécurité Radioprotection Environnement du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Gravelines. Spécialité : système de management environnemental.

Hervé FLANQUART, hflanquart@yahoo.fr, Maître de conférences en sociologie. Laboratoire TVES spécialités Perception des risques technologiques, sociaux et naturels.

Séverine FRERE, severine.frere@univ-littoral.fr, Maître de conférences en aménagement du territoire et urbanisme à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialité : qualité de l'air.

Cédric GENNEQUIN, cedric.gennequin@univ-littoral.fr, Maître de conférences. Spécialité : Remédiation et valorisation - Traitement catalytique et énergie propre.

Cyrille GAILLARD, directeur/coordonateur, association Bâtisseurs d'économie solidaire. Spécialités : économie sociale et solidaire, anglais.

Antoine LE BLANC, antoine.le-blanc@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Géographie, spécialités risques naturels, urbains, industriels – patrimoine naturel, culturel, urbain.

Henri-Bertrand LEFER, henri-bertrand.Lefer@univ-littoral.fr, docteur en Economie, PAST en gestion à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialités : gestion de l'eau et systèmes d'informations géographiques.

Coralie PINEAU <corpineau@nordnet.fr>, chargée de communication, SPPPI- CLI, spécialité : risques industriels.

Rodrigue MENDEZ, rodrigue.mendez@univ-littoral.fr, Maître de conférences HDR en Economie à l'ULCO. Spécialités : théorie de la croissance, économie internationale, économie des retraites et économie expérimentale.

Evelyne MONTEIRO, marie-evelyne.monteiro@wanadoo.fr, Maître de conférences en droit privé à l'ULCO. HDR. Spécialité : droit privé de l'environnement.

Frédéric MODRZEJEWSKI, frederic.modrzejewski@developpement-durable.gouv.fr, chef de l'unité territoriale de l'Artois, DREAL Nord Pas de Calais Picardie, Béthune. Spécialités : environnement et risques industriels.

Constantin NAPOLEON, constantin.napoleon@wanadoo.fr, Maître de conférences en économie à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialités : économie du risque environnemental, croissance et développement durable.

Catherine ROCHE, catherine.roche@univ-littoral.fr, Professeure des Universités en Droit. Spécialité ; droit de l'environnement.

Delphine VARLET, delphine.varlet@univ-littoral.fr, PRCE en économie gestion, docteur en gestion. Spécialité : Ecologie industrielle.

Julien VERJOT <jverjot@sevadec.com>, responsable d'exploitation du centre de tri SEVADEC. Spécialité : traitement des déchets.

Louinord VOLTAIRE louinord.voltaire@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Economie. Spécialité : statistiques de l'environnement.

4. Programme de cours

En Master 1 : Semestre 1 : 30 ECTS (248 heures de cours) répartis sur 6 UE :

UE1 LANSAD - Anglais:				
Anglais		0 cm 25 td	25h	3 ECTS
UE2 Droit de l'environnement :				
Droit de l'environnement	Catherine ROCHE	20 cm		2 ECTS
UE3 Gestion de l'environnement :				
-Qualité et management environ.	Michel Debrock	16 cm 8 td	24h	2 ECTS
-Traitement et valorisation des déchets	Julien Verjot	16 cm 8 td	24 h	2 ECTS
UE4 Economie de l'environnement et du développement :				
Economie de l'environnement	L VOLTAIRE - I Calvo	20 cm 10 td	30h	4 ECTS
Croissance et développement durable	R. Mendez/I. Calvo	20 cm 10td	35h	4 ECTS
UE5 Méthodes quantitatives appliquées à l'environnement :				
-Communication et Projet Professionnel	Gennequin – Calvo	20 td	20h	3 ECTS
- Méthodes quantitatives appliquées à l'environnement 1	Daniel De Wolf	20 cm 10 td	30 h	4 ECTS
UE6 Réseau d'acteurs et environnement :				
-Economie des risques environnementaux	Constantin Napoléon	20 cm 10 td	30 h	4 ECTS
-Etudes de cas	Séverine Frère	20 td	20 h	2 ECTS

Semestre 2 : 30 ECTS (236 h) répartis sur 6 UE :

UE7 Anglais:				
-Anglais		0 cm 25 td	25h	3 ECTS
UE 8 Droit de l'environnement :				
-Droit de l'environnement appliqué à l'entreprise	Evelyne Monteiro	20 cm 10 td	30h	2 ECTS
UE 9 Risques et environnement :				
- Ecologie industrielle	Delphine Varlet	16 cm 8 td	24h	2 ECTS
- Risque et société	Hervé Flanquart/ Antoine Le Blanc	20 cm 0 td	20h	2 ECTS
UE10 Economie et environnement :				
-Evaluation économique des risques environnementaux	Louinord Voltaire	15 cm 5 td	20h	2 ECTS
-Environnement et politiques publiques	Olivier Bury	20 cm 0 td	20h	2 ECTS
UE11 Outils de traitement des données de l'environnement 1 :				
-Méthodes quantitatives appliquées à l'environnement 2	Louinord Voltaire	15 cm 15 td	30h	2 ECTS
-Gestion de projets et études de cas	Daniel De Wolf	20 cm 10 td	30h	2 ECTS
-Impact environnemental des bâtiments	Catherine De Wolf	18 cm	18h	2 ECTS
UE12 Stage et mémoire :				
- Méthodologie de rédaction d'un mémoire	Iratxe Calvo	16 cm 8 td	24h	2 ECTS
- Stage de 3 mois en entreprise avec soutenance				9 ECTS

Total sur l'année : **484 h 60 ECTS**

5. Descriptif des cours

UE1 - Anglais

Responsable du cours : LANSAD.

Objectifs du cours Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) visant l'obtention d'une certification.

Contenu du programme :

Anglais à coloration économique et gestion.

Bibliographie :

Indications données en cours.

<http://crl.univ-littoral.fr>

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu :

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL Les examens terminaux commun de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

M1 tout en contrôle continu

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

Le 2nd semestre de l'année en cours (M1S2) s'inscrivant dans la continuité du 1er semestre, l'étudiant qui a obtenu une note globale inférieure à 10/20 au 1er semestre et égale ou supérieure à 10/20 au 2nd semestre garde la note obtenue au 2nd semestre pour les épreuves de rattrapage du 1er semestre en session 2.

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

M1 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

UE 2 Droit de l'environnement

Responsable du cours : Catherine ROCHE

Programme du cours :

Connaître et comprendre les éléments essentiels du droit de l'environnement.

Plan du cours :

- Introduction
- Les grands principes et leur mise en œuvre : étude d'impact et enquête publique notamment.
- La protection de la nature ou le droit de l'eau.

Bibliographie

Code de l'environnement - Edition 2015, Dalloz, 19e édition, Parution : 2016

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Le droit de l'environnement, J. Morand-Deville, Que sais-je ? 11e édition, Parution : 02/2015

Droit de l'environnement, Philippe Malingrey, Tec & Doc. 6è édition, 2016.

Droit de l'environnement, M. Moliner-Dubost, Dalloz – Cours, Parution : 02/2015

Droit de l'environnement, P. Planchet, Dalloz – Mémentos, 1re édition, Parution : 04/2015

Grands principes du droit de l'environnement 2015, J.-C. Zarka, Gualino - En poche, 1re édition, Parution : 01/2015

L'essentiel du droit de l'environnement, 2015-2016, C. Roche, Gualino, 8è édition, Parution 09/2015.

Modalités d'examen : Examen terminal.

UE 3.1 Qualité et Management Environnemental

Responsable du cours : Michel DEBROCK

Objectif du cours :

L'objectif est de présenter les enjeux qui concourent au développement de système de management environnemental au sein d'entités. Les principaux outils et méthodes seront présentés. L'ensemble des exigences de la norme ISO 14001 fera l'objet d'un développement particulier.

L'objectif est de donner aux étudiants les connaissances nécessaires pour développer et mettre en œuvre un Système de management environnemental au sein d'une entité.

Programme :

Présentation des différentes méthodes et outils en qualité et management environnemental

Développement et présentation des exigences de la norme ISO 14001

Présentation de cas concrets de mise en œuvre de SME

Présentation d'une organisation de type Système de Management Intégré (SMI)

Bibliographie :

[1] Norme NF EN ISO 14001

[2] Management Environnemental, 100 questions pour comprendre et agir JONQUIERES Michel 2005

Contrôle des connaissances :

Examen terminal : contrôle écrit des connaissances acquises en cours

UE 3.2 Traitement et valorisation des déchets

Responsable du cours : Julien VERJOT

Objectifs du cours :

Ce cours vise à apporter aux étudiants une culture générale sur le traitement et la valorisation des déchets. Il a également pour objectif de montrer la nécessité d'aboutir à un traitement rigoureux des déchets et de dresser un panorama général des filières de recyclage.

Plan du cours :

- Les gisements de déchets
- Les interlocuteurs du déchet
- La collecte, de la production vers le traitement
- Le traitement des déchets
- Le tri
- Le recyclage
- Impacts environnementaux et sanitaires des déchets

Bibliographie :

ADEME (2015), Chiffres-clés Déchets -Édition 2015, disponible sur :

http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/chiffres-cles-dechets-201507_8500.pdf

BALET Jean-Michel (2005), Aide mémoire. Gestion des déchets, Dunod, 230 p.

Cercle national du recyclage (2010), Guide de l'élu local en charge des déchets, disponible sur : <http://www.cercle-recyclage.asso.fr/publications/guide.html>

DAMIEN Alain (2009), Guide du traitement des déchets, Dunod, 439 p.

TURLAN Tristan (2013), Les déchets : collecte, traitement, tri, recyclage, 256 p.

Modalités d'examen : Examen terminal.

UE 4.1 Economie de l'environnement

Responsable du cours : Iratxe CALVO – Louinord VOLTAIRE

Objectifs du cours :

L'objectif de ce cours est de fournir une base théorique à l'analyse des problèmes d'environnement et à la compréhension des politiques publiques dans ce domaine. Il fait le lien entre la formation de base en microéconomie reçue en Deug d'Économie-Gestion et le cours de Politiques publiques de l'environnement qui montre ce que sont les différents schémas possibles de l'intervention publique, leur pertinence et leurs limites. Des exposés oraux permettront aux étudiants d'étudier un sujet en particulier et de le présenter devant la classe.

Plan du cours :

Introduction : de l'environnement de l'économie à l'économie de l'environnement

- Définition de l'environnement
- Évolution des problèmes environnementaux notamment en France
- Définition de l'économie de l'environnement
- Relations environnement/économie : prélèvements de ressources naturelles, pollutions, effets en retour sur les activités économiques
- Enjeux environnementaux
- Approches théoriques

Chapitre 1 : L'approche standard en économie de l'environnement

- Notion d'externalité
- Intégration de l'externalité dans le modèle standard

Chapitre 2 : Le problème de la mesure : évaluation économique des actifs environnementaux

- Décision publique et analyse coûts – avantages
- Méthodes indirectes

- Méthode directe

Bibliographie :

- [1] Arrow K. J. & Fischer A. C. (1974) "Environmental Preservation, Uncertainty and Irreversibility" *Quarterly Journal of Economics*, 88, p. 312-319.
- [2] Barde Jean-Philippe (1992), *Économie et politique de l'environnement*, PUF, Paris.
- [3] Baumol W. J. & Oates W. E. (1988) *The Theory of Environmental Policy*, Cambridge U. Press, Cambridge.
- [4] Beaumais O. & Chiroleu-Assouline M. (2001) *Economie de l'Environnement*, Bréal, Rosny.
- [5] Bonnieux François et Desaignes Brigitte (1998), *Économie et politiques de l'environnement*, Dalloz, Précis, collection sciences économiques, Paris.
- [6] Bontemps P. & Rotillon G. (2003) *L'Économie de l'Environnement*, La Découverte, Paris.
- [7] Bontemps Philippe et Rotillon Gilles (1998), *Économie de l'environnement*, La Découverte, collection « Repères », Paris.
- [8] Cummings R. G. & Taylor L. O. "Unbiased Value Estimates for Environmental Goods: A Cheap Talk Design for the Contingent Valuation Method", *American Economic Review*, 89, 3, p. 649-665.
- [9] Faucheux Sylvie et Noël Jean-François (1995), *Économie des ressources naturelles et de l'environnement*, Armand-Colin, Paris.
- [10] Ley, E., Macauley, M. & Salant, S. W. (2000) "The Economics of Waste: Restricting the Trash Trade", *American Economic Review*, Papers and Proceedings, 90, 2, Mai, p. 243-246.
- [11] Passet René (1996), *L'économique et le vivant*, Economica, 2^e édition, Paris.
- [12] Pearce David W. and Turner R. Kerry (1990), *Economics of Natural Resources and the Environment*, Harvester Wheatsheaf, London.
- [13] Rotillon G. (2002) *Régulation environnementale : jeux, coalitions, contrats*, Economica, Paris.
- [14] Vivien Franck-Dominique (1994), *Économie et écologie*, La Découverte, collection « Repères », Paris.

Modalités d'examen :

Examen terminal + exposé oral

UE 4.2 Croissance et développement durable

Responsable du cours : Rodrigue MENDEZ - Iratxe CALVO

Objectifs du cours :

L'extraordinaire croissance des deux derniers siècles doit beaucoup à l'immensité des ressources dont disposaient les États-Unis et l'Europe. L'épuisement des ressources naturelles, les pollutions croissantes et la menace de changements climatiques catastrophiques montrent que la croissance doit dorénavant prendre en compte la contrainte environnementale.

De nouvelles questions et de nouveaux dilemmes sont apparus : la croissance peut-elle se poursuivre indéfiniment ? Est-il souhaitable qu'elle se poursuive ? Si oui, comment l'orienter pour qu'elle s'inscrive dans une perspective durable ?

L'objectif du cours est de présenter les outils permettant de poser et d'*analyser en termes économiques* ces nouveaux dilemmes.

Une visite d'entreprise sera organisée pour illustrer la compatibilité entre activité économique rentable, bien-être social et protection de l'environnement.

Plan du cours :

Introduction

- Un aperçu de la croissance sur longue période
- La question : la croissance exponentielle peut-elle perdurer dans un monde où les ressources sont finies ?

Chapitre 1 - Les sources de la croissance

- A. Le cadre de référence : le modèle de Solow
- B. Les moteurs de la croissance
- C. Croissance, population et développement humain

Chapitre 2 - Croissance et dommages environnementaux

- A. Croissance et pollution
- B. La courbe de Kuznets environnementale
- C. Une analyse coût-bénéfice du changement climatique : le rapport Stern

Chapitre 3 - Les approches de la croissance durable

- A. La gestion des ressources non renouvelables : l'approche d'Hotelling
- B. La gestion des ressources renouvelables
- C. La croissance durable et les critères de soutenabilité
 - a. Les deux grandes approches de la croissance durable
 - b. La règle d'Hartwick et ses prolongements
- D. Un aperçu des politiques de prévention du changement climatique

Bibliographie

- [1] *Economic Growth*, David Weil, Pearson International Edition
- [2] *Economie de l'environnement et du développement durable*, Tom Tietenberg et Lynne Lewis, Pearson.
- [3] *Environmental Economics*, David Anderson, Routledge

Modalités d'examen : terminal écrit

UE 5.1 Communication et Projet Professionnel

Responsable du cours : Iratxe CALVO - Cédric GENNEQUIN

Objectifs du cours :

- Définir un projet professionnel
- S'approprier les outils de techniques de recherche d'emploi
- Identifier et construire son réseau, comprendre l'intérêt des réseaux sociaux
- Sensibiliser et présenter les réseaux sociaux comme un levier pour leur insertion professionnelle

Plan du cours :

1. Module d'aide à l'insertion professionnelle

- Finaliser le bilan de compétences et affiner le projet (en intégrant le stage de L3)
- Confronter son projet au marché
- Elaborer un plan d'actions pour atteindre son projet
- Choisir et rechercher des stages en cohérence avec son projet
- Atelier CV et lettre de motivation avec relecture individuelle
- Conseils sur l'entretien
- Simulation d'entretien avec des professionnels (via les associations d'anciens cadres)

2. Réseaux sociaux et entrepreneuriat (3h)

Intervenant : Centre Entrepreneuriat du Littoral

- Connaissance et exploitation des réseaux socio-économiques
- Les réseaux d'entrepreneurs, des collectivités locales et des associations
- Modes de création de ses propres réseaux en rapport avec son projet professionnel et prise en compte des profils et compétences d'entrepreneurs
- Modes de formalisation de projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux avec exploitation des réseaux accessibles

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu :

Contrôle continu et épreuve écrite : 4/5 de la note

CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures : 1/5 de la note

Rattrapage CEL en deuxième session : QCM – temps de l'épreuve surveillée : 30 minutes

UE5.2 Méthodes quantitatives appliquées à l'environnement 1

Responsable du cours : Daniel DE WOLF

Objectif du cours :

L'objectif de ce cours est double. Il s'agit, d'une part, de donner une *introduction à la modélisation mathématique*, outil utilisé couramment en gestion de l'eau, des transports, etc. Il s'agit, d'autre part, de voir les *méthodes de résolution de ces modèles* principalement en ce qui concerne les modèles linéaires et les modèles non linéaires.

Programme du cours :

Partie I. Introduction à la modélisation

1. Notion de modèle mathématique.
2. Formulation de modèles d'optimisation : choix de variables, écriture de l'objectif, écriture des contraintes.
3. Notions de graphe, flot et réseau.

Partie II. Résolution des modèles d'optimisation

1. Modèles linéaires : résolution graphique.
2. Modèles non linéaires : méthode de Franck Wolfe.
3. Modèles en nombres entiers : méthode de Branch and Bound.

Partie III. Application avec le solveur d'Excel

Résolution de modèles linéaires et non linéaires en environnement avec le solveur d'Excel.

Bibliographie :

- [1] F.S. HILLIER et G.S. LIEBERMAN, Introduction to Operations Research, 6ème édition, Mac Graw-Hill International Editions, Singapour, 1995.
- [2] F.S. HILLIER, M.S. HILLIER et G.S. LIEBERMAN, Introduction to Management Sciences, 1ère édition, Mac Graw-Hill International Editions, Boston, 2000.
- [3] Y. NORBERT, R. OUELLET et R. PARENT, La recherche opérationnelle, Gaëtan Morin, 1995.

Modalités d'examen :

Examen terminal.

UE 6.1 Economie des risques environnementaux

Responsable du cours : Constantin NAPOLEON

Objectifs du cours :

Les risques engendrés par l'interaction constante entre les activités humaines et l'environnement sont nombreux et ont des conséquences potentiellement catastrophiques. L'objet de ce cours est d'examiner le cadre de référence théorique et empirique dont dispose l'économiste pour se saisir de ces problèmes.

A cet effet, le cours examine aussi bien les risques environnementaux relatifs aux ressources épuisables que ceux liés aux ressources renouvelables. Nous intéressons plus particulièrement aux principaux problèmes relatifs à l'allocation des ressources énergétiques, au changement climatique et à la biodiversité. Nous explorons la manière dont l'analyse économique essaie d'éclairer nos connaissances sur la source des problèmes et leurs solutions.

Enfin, nous examinons les concepts qui sous-tendent l'évaluation économique des dommages environnementaux et le bien-fondé des politiques mises en œuvre pour les prévenir.

Plan du cours :

Chapitre 1 : Enjeux futurs environnementaux

Chapitre 2 : Les économistes et les risques environnementaux

Chapitre 3 : Ressources naturelles et risques environnementaux

Chapitre 4 : Economie de la gestion des pollutions

Chapitre 5 : Evaluation économique des risques et des dommages environnementaux

Etude de cas 1 : Economie de la pêche et risques environnementaux

Etude de cas 2 : Economie de l'énergie et risques environnementaux

Etude de cas 3 : Le nucléaire, enjeux économiques et risques environnementaux

Etude de cas 4 : Gaz de schiste, enjeux économiques et risques environnementaux

Etude de cas 5 : Les marées noires et risques environnementaux

Etude de cas 6 : Les inondations et risques environnementaux

Bibliographie :

[1] Durand, B., 2007, Energie et environnement, Paris, EDP

[2] Moriniaux V., 2003, Les risques, Paris, éd. du temps

[3] Elichegaray Ch., 2008, La pollution de l'air, Paris, Dunod

[4] Rotillon, G., 2005, Economie des ressources naturelles, Paris, La découverte

[5] Orstrom, E. 2010, La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles

[6] Diamond, J., 2009, Effondrement: Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie

Modalités d'examen :

Exposé en binôme en cours d'année (30 %) et Examen terminal de 3 heures (70 %)

UE 6.2 Etudes de cas

Responsable du cours : Séverine FRERE

Objectifs du cours :

L'objet des études de cas est de familiariser l'étudiant avec l'analyse multidisciplinaire d'un problème environnemental. Par un travail effectué en groupe, les étudiants doivent répondre à une commande passée par une structure ou un enseignant.

Plan du cours :

Toutes les 2 semaines, une présentation de l'avancement du travail sera faite en cours.

Bibliographie : sera indiquée en cours.

Modalités d'examen : dossier écrit et présentation orale devant un jury composé de 2 enseignants.

UE 7 – Anglais

Responsable du cours : LANSAD.

Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) visant l'obtention d'une certification.

Bibliographie / webographie :

Indications données en cours.

<http://crl.univ-littoral.fr>

Modalités d'examens : Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL Les examens terminaux commun de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

M1 tout en contrôle continu

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

Le 2nd semestre de l'année en cours (M1S2) s'inscrivant dans la continuité du 1er semestre, l'étudiant qui a obtenu une note globale inférieure à 10/20 au 1er semestre et égale ou supérieure à 10/20 au 2nd semestre garde la note obtenue au 2nd semestre pour les épreuves de rattrapage du 1er semestre en session 2.

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

M1 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

UE 8 Droit de l'environnement appliqué à l'entreprise

Responsable du cours : Evelyne MONTEIRO

Les objectifs du cours :

Les objectifs du cours sont de faire acquérir aux étudiants une culture juridique de base assez large, et certains réflexes juridiques, tant dans les sources et les origines juridiques de ce droit, que du contenu de l'arsenal juridique déployé.

Plan de cours :

Première partie : Le risque pénal en matière d'atteintes à l'environnement ;

Deuxième partie : La réparation civile des dommages environnementaux ;

Troisième partie : L'assurance des risques de pollution.

Bibliographie :

- Le précis de droit de l'environnement des éditions DALLOZ.

- Le maire et la protection juridique de l'environnement, par François ZIMERAY, éd. LITEC

- Guide de l'environnement industriel, recueil de textes, par Christian HUGLO, éd. LITEC

Il sera ultérieurement spécifié aux étudiants la bibliographie spéciale de chaque thème abordé.

Modalités d'examen : examen terminal.

UE 9.1 Ecologie industrielle

Responsable du cours : Delphine VARLET

Objectifs du cours :

L'objectif du cours est de présenter aux étudiants ce qu'est l'écologie industrielle, l'intérêt qu'elle peut présenter tant pour les entreprises que les territoires, mais aussi les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises lors de sa mise en œuvre.

Plan du cours : durée 16h

Introduction générale

Chapitre 1 : Genèse et définition de l'écologie industrielle

Chapitre 2 : Ecologie industrielle et symbiose industrielle

Chapitre 3 : Intérêts, obstacles et contraintes de l'écologie industrielle

Chapitre 4 : La recherche de synergies : le cas de Dunkerque

Conclusion

Travaux dirigés : durée 8h

Analyse d'études de cas en France et à l'international

Intervention de deux professionnels

Visite d'entreprise

Bibliographie :

[1] Adoue C, 2007. Mettre en œuvre l'écologie industrielle. Collection science et ingénierie de l'environnement, presses polytechniques et universitaires romandes.

[2] Erkman S, 1998. Vers une écologie industrielle : comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle, Paris, Edition Charles Léopold Mayer.

Modalités d'examen : examen terminal écrit d'une durée de 2 heures.

UE 9.2 Risques et société

Responsable du cours : Hervé FLANQUART – Antoine LE BLANC

Objectifs du cours :

L'objectif général du cours est de proposer une mise en contexte d'enjeux mais aussi de projets d'échelles variées. A la fin du cours, les étudiants devront être capables d'analyser les situations et les politiques locales de gestion des risques, de comprendre les conditions dans lesquelles elles s'élaborent et se modifient et à quels objectifs elles répondent.

Plan du cours :

Ce cours de M1 constitue une introduction à la notion éminemment géographique de « risque » et interroge son rapport aux territoires.

Ce qui est nommé « risque » n'est pas un fait de la nature, mais une notion sociale ; l'approche développée dans ce cours permet de confronter aléas, enjeux, vulnérabilités et résilience, sur des territoires variés, mais avec un accent sur les territoires urbains et industriels. Le cours portera aussi sur l'analyse des perceptions et des représentations des risques, ainsi que sur les différentes modalités et les outils fondamentaux de la gestion des risques sur les territoires.

Bibliographie :

- ANSIDEI M., DUBOIS D., FLEURY D., MUNIER B. (dir), *Les risques urbains : acteurs, systèmes de prévention*, Paris, Anthropos, 1998, 286 p.
- BECK U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, Alto, 2001, 521 p.
- BODY-GENDROT S., LUSSAULT M., PAQUOT T. (ed), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, 441 p.
- BOURRELIER P.-H. et al., *La Prévention des Risques Naturels*, Paris, La Documentation Française, 1997, 702 p.
- CHALINE C., DUBOIS-MAURY J., *La ville et ses dangers : prévention et gestion des risques naturels, sociaux et technologiques*, Paris, Masson, 1994, 247 p.
- DAUPHINE A., *Risques et Catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, A. Colin, 2001, 288 p.
- EWALD F., GOLLIER C., DE SADELEER N., *Le Principe de Précaution*, Paris, PUF, Que Sais-je ?, 2001, 127 p.
- FAUGERES L., VILLAIN-GANDOSSI C. (éd), *Risque, Nature et Société. Actes du Séminaire « Delphes I »*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, 252 p.
- GILBERT C. (dir), *La catastrophe, l'élu et le préfet*, Grenoble, PUG, Actes du séminaire « Catastrophe et gestion de crise, rôle de l'Etat et des collectivités locales » des 7-8 décembre 1989 à Grenoble, 1990, 295 p.
- LARROUY-CASTERA X., OURLIAC J.-P., *Risques et urbanisme : risques naturels, risques technologiques, prévention, responsabilités*, Paris, Ed. Le Moniteur, 2004, 237 p.
- MARTIN P., *Ces risques que l'on dit naturels*, Aix-en-Provence, Edisud, 1998, 256 p.
- PERETTI-WATEL P., *Sociologie du risque*, Paris, A. Colin, 2000, 286 p.
- Plans de prévention des risques naturels (PPR). Guide méthodologique*, Paris, La Documentation Française, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, 2002, 112 p.
- VEYRET Y., « Géographie des risques naturels », *Documentation photographique (Dossier)*, Paris, La Documentation Française, n° 8023, octobre 2001, 64 p.

Modalités d'examen :

L'évaluation se fera sous forme de contrôle écrit des connaissances et des capacités d'analyse à la fin du cours, complété par une note de participation orale.

UE 10.1 Environnement et Politiques publiques

Responsable : Olivier BURY

Plan du cours :

Introduction

- Naissance du concept d'environnement
- Création du ministère de l'environnement Développement durable
- Émergence de la notion de développement durable
- Agenda 21
- Le Plan de Déplacements Urbains
- Principe de précaution
- La charte de l'environnement

Risques naturels et industriels

- Textes juridiques
- Risques technologiques
- Risques naturels
- Loi risques du 30 juillet 2003
- L'organisation du MEEDDM

Politique de l'eau

La nature et les paysages

- La biodiversité
- Nature et paysages en France
- La politique de protection de la biodiversité en France
- Son organisation
- Ses perspectives d'évolution

Synthèse et conclusion

Cadre réglementaire du risque naturel et technologique
Plan séisme
Milieux professionnels de l'Environnement

Bibliographie :

- [1] Rapport à l'Assemblée nationale, Charte de l'environnement, Mme Nathalie Kosciusko Morizet
- [2] Environnement et développement durable, l'indispensable mobilisation des acteurs économiques et sociaux, Conseil économique et social, Claude Martinand, Editions des journaux officiels
- [3] L'environnement en France, édition 2002, Institut français de l'environnement, Editions La découverte
- [4] Enjeux et politiques de l'environnement, Cahiers français n° 306 janvier février 2002, Documentation française
- [5] Regards croisés sur le bilan 1997-2001, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- [6] Un siècle d'environnement, revue aménagement et nature, mars 1998
- [7] L'Environnement, un défi pour le XXIème siècle, Ministère de l'environnement, 1997
- [8] 25 ans d'environnement, novembre 1996, Ministère de l'environnement
- [9] Recueil de textes sur l'environnement, les années pionnières 1970-1975, Pierre Clavel, avril 1995, Caisse française de développement
- [10] La création du ministère de la protection de la nature et de l'environnement, essai sur l'adaptation de la structure gouvernementale à une mission nouvelle, thèse, Jean-François Bazin, Université de Dijon 1973 (2 tomes)
- [11] Le développement durable, Sylvie Brunel, Que sais-je? PUF
- [12] Le principe de précaution, François Ewald, Christian Gollier, Nicolas de Sadeleer, PUF
- [13] Le nouvel âge de l'écologie, Dominique Bourg, Collection TechnoCité, Editions Charles Léopold Mayer
- [14] Préparation de la charte de l'environnement, dossier d'information, Ministère de l'Ecologie et du développement durable

Modalités d'examen :

Une note sur présentation d'un exposé et une note sur l'examen final, examen de deux heures sur un sujet de cours.

UE 10.2 Evaluation économique des risques environnementaux

Responsable du cours : Louinord VOLTAIRE

Objectifs du cours :

Familiariser les étudiants avec les outils d'évaluation économique des dommages environnementaux

Plan du cours :

- Chapitre introductif
- Méthodes d'évaluation économique

Bibliographie : Philippe Bontemps et Gilles Rotillon (2003)
Economie de l'environnement, coll. Repères, La Découverte

Modalités d'examen : Contrôle continu et examen écrit sans document

UE 11.1 Méthodes quantitatives appliquées à l'environnement II

Responsable du cours : Louinord VOLTAIRE

Objectif du cours :

Familiariser les étudiants avec les techniques et outils de la statistique

Programme :

- Chapitre 1. La démarche statistique appliquée à l'environnement
- Chapitre 2. Statistique descriptive univariée
- Chapitre 3. Statistique descriptive bivariée
- Chapitre 4. Test d'hypothèses
- Chapitre 5. Comparaison de moyennes, de proportions et test d'indépendance

Chapitre 6. Corrélation et régression linéaire

A propos des TD

Les TD porteront essentiellement sur des données d'enquête d'évaluation contingente, de coûts de transport et de comportement contingent. Ces méthodes sont étudiées au premier semestre en UE 4.1 Economie de l'environnement.

Bibliographie :

- [1] David R. Anderson, Dennis J. Sweeney et Thomas A. Williams (2013) Statistiques pour l'économie et la gestion. 4ème Edition, De boeck, 845 pages
- [2] Corinne Hahn et Sandrine Macé (2012) Méthodes statistiques appliquées au management. Pearson, 335 pages

Contrôle des connaissances : terminal écrit

UE 11.2 Gestion de Projets

Responsable du cours : Daniel DE WOLF

Objectif du cours :

Il s'agit de présenter aux étudiants la *formulation* d'un problème de gestion de projet et, d'autre part, d'introduire les *techniques de résolution* de ces problèmes. On verra les techniques d'ordonnancement, d'analyse de projets, de suivi de projets.

Programme :

Introduction.

- Définition de la *gestion de projet* et présentation les objectifs *de qualité, de délai* et *de coût*.
- Définition de la *direction de projet* et du *contrôle de projet*

I : L'ordonnancement de projets.

- Ordonnancement par la *méthode du potentiel*
- Ordonnancement par la *méthode PERT*,

II : L'analyse du projet.

- Définition du projet : la *phase du projet, tâches du projet, relations*
- Définition du *plan d'investissement*,

III : Le suivi de projets

- Le *suivi de la programmation des tâches du projet*
- Le *suivi des coûts*

IV : La gestion du risque

- *La méthode PERT*
- *La méthode SIMULATOIRE*

Bibliographie :

- [1] Sandrine FERNEZ-WALCH, Management de nouveaux projets, AFNOR, Paris, 2000.
- [2] Vincent GIARD, Gestion de Projets, Economica, Paris, 1991.
- [3] Robert HOUDAYER, Evaluation financière des projets, Economica, Paris, 1999.
- [4] Rolande MARCINIAK et Martine CARBONEL, Management des projets informatiques, AFNOR, Paris, 1996.
- [5] J.R. MEREDITH, et S.J. MANTEL, Project Management, John Wiley, 2003.

Modalités d'examen : examen terminal d'exercices d'application des notions vues au cours.

UE 10.3 Impact environnemental des bâtiments

Responsable du cours : Catherine DE WOLF

Objectif du cours :

Plus de 40% de l'énergie est produite dans le secteur des bâtiments. En étudiant les ponts, les immeubles à grande hauteur, les stades et les bâtiments résidentiels, ce cours parle de l'impacte environnemental des projets de construction en trois parties.

Premièrement, des méthodes générales sont présentées pour la conception soutenable. Les techniques du *Life Cycle Assessment* et du *Life Cycle Cost Analysis* sont utilisées pour des systèmes d'évaluation tel qu'HQE (Haute Qualité Environnementale), LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) and BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Methodology).

Dans ces systèmes d'évaluations actuels, l'attention est portée sur l'énergie d'usage (pour chauffer, refroidir, illuminer, ventiler et chauffer l'eau). Néanmoins, l'efficacité améliorée des bâtiments à ce point de vue a augmenté l'importance de *l'énergie grise* (matériaux, transport, construction, démolition) dans le cycle de vie complet des structures. La deuxième partie de ce cours établit donc une méthodologie pour calculer l'énergie grise des structures, appliquée sur des projets de leaders mondiaux comme Arup, Thornton Tomasetti et Buro Happold.

Finalement, la troisième partie introduit une *stratégie holistique* développée en collaboration avec Ney + Partners. En effet, les effets indirectes incluent le trafic routier durant la construction, l'entretien et la gestion des déchets. Enfin, ce cours met en valeur une approche compréhensive de la gestion de l'environnement des bâtiments.

Programme :

Partie I. L'impact environnemental des bâtiment

1. L'énergie de fonctionnement (*operating*)
2. L'énergie grise (*embodied*)
3. Les labels environnementaux

Partie II. Les émissions « opérationnelles » (*operating carbon*)

1. Théorie de l'énergie de fonctionnement
2. Exercices d'application de la consommation d'énergie des bâtiments

Partie III. Les émissions « grises » (*embodied carbon*)

1. Théorie de l'énergie grise
2. Exercices d'application de la consommation de matériaux des bâtiments

Partie III. Les normes Européennes et les labels environnementaux

1. Théorie des normes et labels
2. Cas d'études de la Haute Qualité Environnementale (HQE)

Bibliographie :

- [1] CLARK D., *What Colour is your building ? Defining and reducing the carbon footprint of buildings*, RIBA Publishing, London, 2013.
- [2] MCDONOUGH W. and BRAUNGART M., *Cradle to Cradle. Remaking the Way We Make Things*, North Point Press, New York, 2002.
- [3] LIEBARD A., DE HERDE A., *Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatiques : concevoir, édifier et aménager avec le développement durable*, Le Moniteur Editions, Bruxelles, 2006.

Modalités d'examen : exposés des étudiants.

UE12.1 Note méthodologique pour la rédaction du mémoire :

Responsable du cours : Louinord VOLTAIRE

Objectifs du cours

Ce cours a pour objectif d'aider les étudiants dans la rédaction de leur mémoire, essentiellement du point de vue méthodologique.

Plan du cours

Après des rappels sur les méthodes de recherche et d'exposition, le contenu du cours aidera les étudiants dans le choix de leur sujet, leur méthode de recherche ainsi que dans l'élaboration de leur problématique. On insistera sur des aspects comme le choix d'un sujet, la construction d'une problématique, la présentation d'un cadre analytique, mais aussi sur la recherche d'information (bases de données académiques), la lecture et l'utilisation des textes scientifiques, la bibliographie ou la présentation écrite et orale.

Bibliographie

- [1] BEAU Michel, en collaboration avec Magali Gravier et Alain de Toledo, 2006, L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net, nouvelle édition, Paris, La Découverte, 208 p.
- [2] BECKER Howard S., 2002, Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte, 350 p.

Contrôle des connaissances

Les étudiants enverront au responsable du cours leurs introduction, conclusions et bibliographie du mémoire et seront évalués sur le respect des critères de qualité du mémoire présentés au cours.

Seconde session : idem.

UE 12.2 Stage

Objectifs du stage :

Le stage de M1 a pour but d'avoir un premier contact avec le monde de l'entreprise.

Sujet du stage :

Le stage doit correspondre avec l'application d'au moins une matière vue dans le master. Les étudiants peuvent anticiper les matières du M2 en acceptant un stage sur la gestion de l'eau, des transports ou des déchets. Le sujet du stage, défini conjointement par le tuteur d'entreprise et l'étudiant, doit être approuvé par la responsable du Master.

Durée du stage :

Le stage dure entre 3 et 4 mois. Le stage se **termine au plus tard le jeudi 30 juin 2017** (session 1) ou le **vendredi 31 août 2017** (session 2).

Mémoire et soutenance :

Durant le stage, l'étudiant choisit un problème rencontré au cours du stage et montre sur une **maximum 30 pages hors annexes** comment les cours peuvent aider à le résoudre. Attention, le mémoire doit être présenté durant la quatrième semaine de juin alors même que le stage est encore en cours. Il ne s'agit donc pas d'un rapport de stage qui impliquerait que le stage soit fini. L'étudiant est encadré par un tuteur en entreprise et un enseignant.

Le mémoire est remis **impérativement en trois exemplaires papier et un par mail** au secrétariat du master EGEDD **aux dates indiquées dans le calendrier ci-dessus. Tout mémoire remis après la date de première session sera automatiquement considéré comme défaillant. Tout mémoire remis après la date de seconde session entraînera automatiquement la non réussite de l'année d'étude.**

La soutenance consiste en une présentation synthétique du mémoire de **20 minutes** devant au moins **deux membres du jury dont minimum un enseignant chercheur de l'ULCO** suivies de maximum 30 minutes de questions des membres du jury. Le tuteur entreprise fait partie du jury. S'il ne peut être présent, il remet à l'étudiant une lettre d'évaluation du stagiaire sous enveloppe qui sera remise au président de jury à la soutenance par l'étudiant.

Les étudiants veilleront, d'une part, à ne pas remettre un rapport de stage (le cours de méthodologie de la rédaction d'un mémoire expliquera la différence entre un mémoire et un rapport de stage). Ils veilleront d'autre part à tout de même présenter leur apport personnel. Enfin, ils veilleront à un respect strict de l'orthographe et des accords en utilisant, par exemple, un correcteur orthographique.

Contacteur son directeur : Un directeur de mémoire conseille l'étudiant dans sa démarche de recherche, mais c'est à l'étudiant de prendre l'initiative des rencontres avec lui. Pour que ces rendez-vous soient fructueux, il faut absolument lui faire parvenir, quelques jours avant un texte ou des éléments écrits du travail (une problématique, une bibliographie, des résultats...). A *minima*, l'étudiant contactera son directeur de mémoire 15 jours après avoir commencé le stage.

Ordre de présentation à respecter :

- Page de garde
- Page de titre: page qui reproduit la page de garde
- Remerciements
- Table des matières
- Table des figures (optionnel)
- Table des sigles et acronymes
- Introduction
- Corps de texte
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes
- 4^e de couverture

Titre du mémoire : Il doit exprimer tout à la fois le sujet du mémoire et la thèse défendue (ex: titre pour le sujet et un sous-titre pour la problématique). Ex : « Le Plan de Déplacements d'Administration, vers une modification des mentalités grâce à des mesures adaptées. L'exemple du PDA de la Ville de Lyon ». Ex : « Le développement durable, de l'information à l'éducation. Exemple de la mise en place de l'Agenda 21 de la ville de Saint-Omer ». A éviter : un titre composé uniquement d'une question.

Niveaux de titre : Chapitres, Sections, Sous-sections, Paragraphes... Hiérarchisation : au plus simple: 1., 1.1, 1.1.1. L'organisation des différents niveaux de titre doit être équilibrée.

Faire des transitions : Chaque idée présentée doit être reliée à ce que vient d'être dit pour faire ressortir la cohérence du récit. Introduire les chapitres et les sections (éviter deux titres qui se suivent sans texte entre eux). Faire des transitions entre les sections et surtout entre les chapitres (conclusion de chapitre et annonce du suivant).

Fixer les frontières du sujet : se poser des questions « Qui? Quand? Où? Quels acteurs? Quel phénomène ? »

La problématique (« L'art de poser les problèmes ») : Poser une question principale et des questions complémentaires et imaginer les réponses ou hypothèses. L'objectif n'est pas seulement de décrire un phénomène ou une situation, mais de proposer un schéma explicatif et des éléments d'aide à la résolution du problème. Ex: « Comment les activités de l'écotourisme peuvent-elles contribuer au développement durable du Parc naturel régional du Morvan ? » Le mémoire est une réponse argumentée à la question principale, qui confirme ou non l'hypothèse de départ et qui propose des pistes pour aider le décideur (la structure d'accueil) à atteindre ses objectifs.

Introduction (3-4 pages) : Intérêt du sujet, sujet du mémoire et ses limites, raisons qui expliquent le choix du sujet (enjeux, actualité...), la problématique (question posée), premier et bref état de la réflexion sur le sujet, les hypothèses et les méthodes, annonce du plan du mémoire.

Conclusion (3-4 pages) : Rappelle les enjeux et la problématique, résume les principaux résultats, indique dans quelle mesure les hypothèses sont ou pas validées, elle ouvre des perspectives nouvelles : recherches supplémentaires possibles, interrogations sur le devenir de la question, applications possibles...

Annexes : Documents trop longs pour être cités dans le corps du texte mais qui méritent une lecture intégrale. Éviter de les surcharger. Ils doivent être à la source de renvois dans le texte. Les annexes sont comprises dans la pagination et sont numérotées.

Recherche bibliographique : L'étudiant devra s'appuyer, pour chacune des étapes de rédaction du mémoire (présentation des enjeux, concepts clés, analyse des situations, etc.) sur des travaux de recherche et/ou empiriques réalisés sur le sujet par d'autres chercheurs et organismes (littérature scientifique et littérature grise). Le mémoire devra montrer la façon dont d'autres chercheurs ont traité le sujet, soulevé des enjeux, développé des analyses sur le sujet. Ces travaux pourront consolider les propos de l'étudiant et aideront à construire l'argumentaire nécessaire au traitement de la problématique. L'absence ou la faiblesse de références bibliographiques sera fortement pénalisée.

Sources documentaires : BULCO, Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme (21 quai de la citadelle) – Centre de doc. avec personnel qui peut vous aider, Bases de données de revues scientifiques en ligne : www.revues.org, www.cairn.info, www.sciencedirect...

Recherche sur Internet: attention aux pièges!; tout site internet doit être accompagné de la date de consultation ; la référence d'un document trouvé sur internet n'est pas l'adresse du site sur lequel il a été trouvé ; wikipédia n'est pas une source valable ; privilégiez les sites des organismes officiels ; toute information sans référence précise ne peut pas être utilisée.

Plagiat : Surtout ne jamais recopier des phrases ou des passages de livres, articles, site internet ou autres documents sans mettre de guillemets et sans citer vos sources : ce serait du plagiat, pratique inadmissible dans un mémoire universitaire. **Le plagiat dans un mémoire impliquera la note de 0.**

Bibliographie : Les documents cités dans le corps du texte sont présentés dans une liste dite « Bibliographie ». Les éléments de la bibliographie sont classés par ordre alphabétique d'auteur. Exemple de règle :

1) Articles de revues

NOM AUTEUR Initiale du prénom, Année, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, tome, volume n° XX, p. X-X.

Ex : ADAR Z. et GRIFFIN J.M., 1976, « Uncertainty and the Choice of Pollution Control Instruments », *Journal of Environmental Economics and Management*, n° 3, p. 178-188.

2) Ouvrages,

NOM AUTEUR Initiale du prénom, Année (N° Édition), *Titre de l'ouvrage*, Ville d'édition, éditeur, Nom de la collection ; n° de la collection ; XXX p.

Ex: AMIGUES J.-P., BONNIEUX F., LE GOFFE P. et POINT P., 1995, *Valorisation des usages de l'eau*, Paris, Economica, 112 p.

3) Colloques

NOM AUTEUR Initiale du prénom, Année, « Titre de la communication », Intitulé du colloque, Lieu du colloque, XX p.

Ex: ALLAIN S., 2003, « A "Negotiated Public Action" perspective for the resolution of water use conflicts », 54e Conseil international de la CIID, 20e Conférence européenne de la CIID, Montpellier, 14-19 septembre, 14 p.

Format et présentation :

- Texte justifié: lignes toutes de la même longueur
- Police type: Times New Roman, taille 12, interligne simple
- Marges: 2,5cm à gauche et à droite; 1,5 cm en haut; 2 cm en bas
- Impression en recto-verso
- 4^e de couverture: résumé en français+mots-clés et résumé en anglais+mots clés
- Éviter la couleur dans les titres et les schémas (le mémoire doit pouvoir se lire en noir et blanc) et la surcharge (gras, surlignage...)
- Numérotation des pages: dès la page de titre (la couverture ne compte pas) et jusqu'à la dernière annexe
- Photographies: libres de droits, lisibles, avec source (auteur, année, n° de page)
- Notes de bas de page : à utiliser avec modération

Diaporama de soutenance : rappeler dans une ou deux diapos les enjeux du sujet et la problématique. Le cœur de la soutenance sera la présentation des principaux résultats, la thèse défendue et les considérations qui en découlent (il ne s'agit pas d'un résumé du mémoire!). 2-3 idées maximum par diapo (ne pas surcharger avec des longues phrases), figures accompagnées de sources et légendes lisibles. Préférez les fonds sobres et un bon contraste entre police et fond, taille de police d'au moins 16 points.

6. Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur CLES 1 et CLES 2

Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits dans une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

- Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,
- Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),
- Aux étudiants de LCE, s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en **ANGLAIS, ALLEMAND** ou **ESPAGNOL**. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1, L2, L3, Master et doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ?

* Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue (par exemple dans la préparation d'un échange Erasmus).

* Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de Master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).

* Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignant : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclue un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont dispensés si leur note est supérieure ou égale

à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fera directement en ligne. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES et bonus

En cas de validation d'au moins deux compétences, les candidats au CLES obtiendront un bonus à leur moyenne générale du semestre 2 (au même titre qu'un bonus sport). Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure.

CLES 1	Bonus	CLES 2	Bonus
CLES validé (4 compétences)	16	CLES validé (4 compétences)	19
3 compétences validées	13	3 compétences validées	16
2 compétences validées	11	2 compétences validées	13
1 compétence validée	0	1 compétence validée	0
0 compétence validée	0	0 compétence validée	0

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES 1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc...). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 2 heures.

CLES 2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures.

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.

Dans chaque CGU des séances de présentation du format de l'épreuve sont proposées avant la passation ; il est fortement recommandé de les suivre pour voir augmenter ses chances de réussite.

En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Dates des épreuves au CLES:

CLES 1 :

- CLES 1 espagnol et allemand : jeudi 2 mars 2017
- CLES anglais : vendredi 13 janvier 2017
- CLES 1 anglais : vendredi 3 mars 2017

CLES 2 :

- CLES 2 espagnol et allemand : jeudi 1^{er} décembre 2016
- CLES 2 anglais : vendredi 2 décembre 2016

CONTACTS

Responsable : F. Vindevogel

Secrétariat LEA : J. Leclercq - LEA.Dunkerque@univ-littoral.fr